

# Pompertuzat magazine

Mairie de Pompertuzat

## Une cérémonie poignante

A 11 heures, en ce 11 novembre 2018, les cloches de l'église St André –St Cloud ont résonné, répercutant leur clameur dans les vallons et les coteaux du Lauragais, relayées par celles des villages environnants. En cette belle matinée automnale, le ciel radieux était à l'image de la symbolique des cloches rappelant, il y a un siècle, l'annonce de la victoire et surtout de la fin des hostilités. Répondant à cet appel, plus de deux cents Pompertuziens de tous âges se sont regroupés au pied du monument aux morts à l'allure pyramidale, si caractéristique et probablement unique.



## Edito du Maire

Enfin les vacances se profilent à l'horizon avec un dernier trimestre éprouvant pour tous. De nombreux évènements ont marqué notre pays, mais aussi notre commune. Décembre aura été un mois très particulier qui aura vu disparaître deux sociétés : « Danses pour Tous et la crèche L'Oustal des Pitchous ». J'ose espérer que des solutions seront trouvées pour limiter l'impact de ces cessations d'activité qui pénalisent de nombreux Pompertuziens.

Mais ce mois sera aussi celui qui permettra, enfin, la réalisation de la zone commerciale. Je garderai aussi de cette année 2018, l'image de la solidarité qui s'est construite pour permettre la poursuite de l'ouverture de la bibliothèque communale, malgré l'absence de notre bibliothécaire pour raison de santé. La municipalité remercie vivement tous ces bénévoles qui le remplacent avec brio, mais aussi tous ceux qui œuvrent dans le tissu associatif ou périscolaire de notre commune.

Les travaux de la nouvelle Maison des Associations avancent à un rythme soutenu. Elle devrait être opérationnelle pour la prochaine rentrée. Cette année un peu perturbante dans les plannings des festivités sera vite effacée.

Enfin je n'oublierai pas cet instant de communion intergénérationnelle lors de la cérémonie du centenaire de la fin de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale.

Bonnes fêtes à tous et meilleurs vœux pour l'année 2019.

Christine Galvani

En présence de Sébastien Nadot, député de la X<sup>ème</sup> circonscription, des autorités militaires représentées par le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montgiscard, des conseillers municipaux et des enfants du groupe scolaire, Christine Galvani, a rendu hommage à tous les combattants de la première Guerre Mondiale. A cet effet, une correspondance d'un poilu a été lue par Jean Albert Amiraud, un de ses arrière-petits-fils. Après la lecture du message du Président de la République, plusieurs enfants du groupe scolaire ont déclamé les noms, âges et lieux de décès des Pompertuziens tombés au combat, ravivant ainsi leur souvenir. Chacun a pu ainsi mesurer leur sacrifice, pendant la minute de silence qui a suivi.



Jamais, une cérémonie n'avait été aussi poignante. L'émotion était palpable, surtout quand la plupart des participants a repris en chœur l'Hymne National, entonné par les enfants du CM2, sous la direction de Mme De-croix, la directrice de l'école élémentaire. Image d'espérance, l'Hymne Européen a clos la cérémonie, symbole de l'unité retrouvée, protectrice, mais si fragile.

## Qu'est ce qu'un bûcher antique ?

Un bûcher antique est un bûcher funéraire des civilisations qui nous ont précédés. Leur étude tente de reconstituer les gestes rituels de la crémation : emplacement et aménagement du bûcher, qualité et types de bois employés déduits des charbons résiduels, offrandes éventuellement déposées sur le bûcher, estimation de la température de combustion selon le degré d'incinération plus ou moins complète des ossements qui subsistent ou d'altération des offrandes par la chaleur ; nettoyage ou non des cendres et collecte des vestiges humains de combustion.

## Démarrage des travaux de la zone commerciale

Après plus de six années d'instruction, de réunions, de présentations dans toutes les instances régionales et même nationales, après de multiples rapports et justificatifs, il restait encore une barrière à franchir. Celle créée par la découverte d'un bûcher antique. A la mi-novembre, le verdict est tombé après plusieurs mois d'instruction. Les services archéologiques de la Haute Garonne autorisent le début des travaux, sans restriction.

Les travaux de voirie, initiés en 2018, se poursuivent. Les accès directs par la départementale 813 sont terminés, ceux par le chemin de Ginesty se poursuivent et devraient être terminés en début d'année prochaine.

Les plannings de la zone, bousculés par cette découverte archéologique, sont en cours de mise à jour. D'ici peu de temps, les engins vont transformer le champ en zone commerciale et donner la possibilité aux Pompertuziens de pouvoir faire leurs courses à proximité de leur lieu de résidence.

## Dans ce numéro :

Informations municipales	Page 2-4
Délibérations du conseil municipal	Page 5
Echos des évènements	Page 6-7
Agenda, informations pratiques	Page 8

# Informations municipales

## La maison des associations sort de terre

Les travaux ont débuté à l'automne et se poursuivent conformément aux prévisions. Grâce à une météo clément, le planning prévisionnel est respecté et le gros œuvre devrait être terminé avant que les intempéries hivernales ne commencent.

Progressivement les murs sortent de terre et la future Maison des Associations se dessine.

Le gros œuvre des nouvelles loges de la salle des fêtes est pratiquement terminé. La dalle du toit est coulée. Quand ce bâtiment sera « hors d'eau », le passage vers la salle des fêtes sera ouvert.

L'étage de la maison des associations poursuit son élévation. La cage de l'ascenseur, indispensable pour respecter les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, commence à se dessiner.

Pour ce projet, la Municipalité a choisi un chauffage par pompe à chaleur géothermique sur champ de sondes verticales. Ce projet éco-responsable permettra une réduction des dépenses de chauffage ainsi qu'une réduction de son impact environnemental. Le financement de ce procédé sera réalisé avec les aides du Conseil Départemental, de la Région Occitane de l'ADME et de la DETR.



Le projet de la future Maison des Associations



Les futures loges et une zone de stockage pour les associations

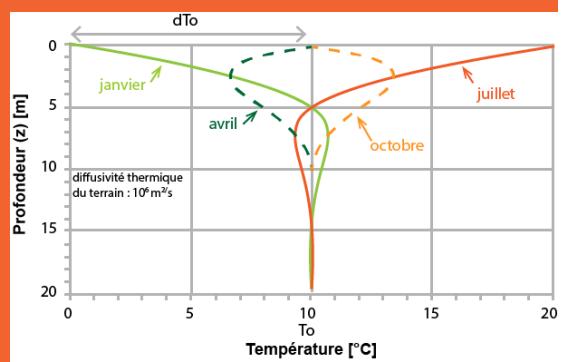


Le premier étage s'érige comme l'indique Jean Paul Déodato

## Géothermie—Géocooling

À l'état naturel, le sous-sol garde une température constante de l'ordre de 10 ... 12 °C à partir d'une profondeur d'une dizaine de mètres. Il est donc normal d'imaginer qu'à la saison chaude, celui-ci puisse servir de source naturelle de froid. Il suffit qu'un réseau véhiculant un fluide caloporteur le parcoure pour produire de l'eau à température adéquate pour refroidir un bâtiment. On appelle cela du "géocooling". De même, une température de 10 .. 12 °C plus élevée et plus stable que la température extérieure hivernale est une température intéressante pour servir de source de chaleur à une pompe à chaleur, en l'occurrence sol/eau, pour chauffer le bâtiment en hiver. On parle alors de "géothermie".

Refroidissement en été et chauffage en hiver vont d'ailleurs souvent de pair. En effet, si en été on extrait du "froid" du sol, ce dernier se réchauffe progressivement. Si cette opération se répète d'année en année, sans autre perturbation, le sol verra sa température moyenne augmenter jusqu'à ne plus être exploitable. Dès lors pour éviter ce phénomène, il s'agit de régénérer le sol chaque hiver en extrayant la chaleur accumulée en été grâce à une pompe à chaleur.



## L'Insee enquête

L'Insee et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) réalisent, depuis le 1er octobre 2018 et jusqu'au 31 mai 2019, une enquête statistique sur les conditions de travail et les parcours professionnels.

Cette enquête vise à cerner au plus près le travail réel tel qu'il est perçu par le salarié. Sa réalisation permettra d'avoir une vision globale et une description concrète du travail et de son organisation.

A Pompertuzat, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee sera chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. En cas de doute, prendre contact avec la mairie. Merci par avance de l'accueil que vous lui réserverez.

## Transformations dans les salles municipales

La salle des fêtes et la salle Garoche bénéficient aussi de la proximité des travaux de la maison des associations. En sus de la réalisation du bâtiment des loges qui permettra un meilleur confort des artistes, elles seront équipées du mode de chauffage par Géothermie/Géocooling. Les nouveaux appareils ont été installés. Cette modification permettra un gain financier important et assurera aussi un rafraîchissement des salles lors des utilisations estivales.



L'ancien et le nouveau chauffage

## Permanence de l'agence Soleval

La Municipalité de Pompertuzat a postulé auprès du Sicoval pour obtenir une permanence décentralisée de l'agence locale de l'énergie Soleval.

L'objet de cette permanence est de sensibiliser les propriétaires de maisons individuelles à forte déperdition énergétique et de mettre en place un accompagnement personnalisé :

- \* Définition du projet ;
- \* Sélection des travaux ;
- \* Aide à l'élaboration du plan de financement ;
- \* Orientation vers des professionnels qualifiés.



Une analyse globale du bâti, pour ne pas passer à côté de solutions nécessaires ou pertinentes, et ne pas faire de travaux contre-productifs

Un relai vers les professionnels de la rénovation adaptés à vos besoins

Un suivi des consommations après travaux, et un accompagnement aux éco-gestes, pour valider la performance de la démarche

Des notions énergétiques : thermique, confort, sources d'énergie. Il s'agit de mieux comprendre l'énergie pour mieux la maîtriser.



\* Professionnels de la rénovation, partenaires de l'opération Rénovation

Une aide au choix des travaux grâce à une analyse technique et financière, en fonction de mes contraintes et de mes souhaits

Un accompagnement au choix des devis

Une assistance pour les dossiers de demandes d'aides financières

Les personnes intéressées par cette démarche peuvent d'ores et déjà s'inscrire à la mairie.

## Enquête publique sur le PLU

L'enquête publique sur le PLU sera ouverte et disponible en Mairie du 7 janvier 2019 au 11 février 2019. Conformément à la loi, un commissaire enquêteur assurera des permanences. Celles-ci sont programmées :

- \* le 7 janvier 2019 de 14h à 17h30,
- \* le 18 janvier 2019 de 13h à 16h
- \* le 11 février 2019 de 14h à 17h30

## Pompertuzat enfin désenclavé !

Depuis le 5 novembre, la commune est desservie par une ligne régulière de bus : la ligne 202 du réseau Tisséo.

Le départ de la ligne est situé à Montbrun-Lauragais. Elle traverse les communes de Corronsac, Pompertuzat, Péchabou et permet la connexion vers l'agglomération toulousaine à La Maladie à Castanet.

La ligne fonctionne du lundi au vendredi, tout au long de l'année.

### Horaires en direction de Castanet-Tolosan du lundi au vendredi hors période de vacances

Mairie de Pompertuzat	06:36	07:11	07:55	08:15	09:15	12:26	17:15	18:15
Castanet- Tolosan	06:46	07:21	08:05	08:25	09:25	12:36	17:25	18:25

### Horaires en direction de Castanet-Tolosan du lundi au vendredi en période de vacances

Mairie de Pompertuzat	06:36	07:11	07:51	08:11	09:11	12:26	17:11	18:11
Castanet- Tolosan	06:45	07:20	08:00	08:20	09:20	12:35	17:20	18:20

### Horaires en direction de Montbrun-Lauragais du lundi au vendredi tout au long de l'année

Castanet-Tolosan	11:45	14:00	15:00	16:00	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00
Mairie de Pompertuzat	11:55	14:10	15:10	16:10	17:10	17:40	18:10	18:40	19:10

## Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Depuis le 1er janvier 2015, les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) permettent à tout gestionnaire ou propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) ou d'installation ouverte au public (IOP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après cette date et dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005.

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) qui ne respectaient pas leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014. Il permet la poursuite ou la réalisation de l'accessibilité de son établissement après le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il est le seul moyen pour être en accord avec la loi pour ceux qui ne satisfaisaient pas aux obligations de la loi, depuis cette date. Il apporte un cadre juridique sécurisé, mais s'accompagne d'un calendrier précis et d'un engagement financier. En effet, un Ad'AP correspond à un engagement à réaliser des travaux et/ou des aménagements dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

La Municipalité de Pompertuzat a en charge plusieurs ERP : la Mairie, la Salle des Fêtes, l'Eglise et le groupe scolaire. La Maison des Associations, place du Château, est aussi un ERP. Mais du fait de son changement programmé en 2019, elle n'entre pas dans le plan d'Ad'AP.

Plusieurs actions ont été entreprises, dans les différents établissements, pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite : adaptation des toilettes, matérialisation de places spécifiques, sur tous les points de parking de la commune, rampes d'escalier, rampes d'accès à l'église, signalétiques de marches et contremarches, chemin d'accès intégrant une grille antidérapante au chemin de l'Escoulier.



Grille antidérapante d'accès PMR entre le parking du foot et les terrains de tennis



Signalétique et marquage de la place de parking de la bibliothèque

### Renseignements complémentaires:

- \* En Mairie,
- \* sur le site de Tisséo.fr
- \* Sur Allo Tisséo : 05 61 41 70 70



## Les travaux au groupe scolaire

La rentrée 2018-2019 aura été marquée par l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle du groupe scolaire Fernand Pauly. Pendant tout l'été, les services municipaux ont préparé cette classe en réhabilitant une ancienne classe transformée temporairement en salle de rangement. La rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions pour les enfants et d'autres aménagements ont pu être réalisés depuis, la plupart du temps pendant les périodes de congés scolaires :

- \* Les classes de l'école élémentaire ont toutes été équipées de vidéoprojecteurs fixés au plafond.
- \* Plus de 200 dalles lumineuses remplacent les anciennes dalles équipées de tubes fluorescents. Ce changement permet un éclairage moins nocif et contribue aussi à la réduction énergétique par une économie de 6 KW.
- \* Les vitres de la cantine ont été équipées d'écrans antisolaires. D'autres projets sont en cours d'étude pour le groupe scolaire :
- \* Le remplacement de l'informatique scolaire,
- \* Et un projet de sol adapté pour la salle de jeux de l'école maternelle.

## L'école communale en chiffres :

- \* 161 élèves répartis en 6 classes à l'école maternelle intercommunale regroupant Pompetuzat, Deyme et Espanes
- \* 164 élèves répartis en 7 classes à l'école élémentaire intercommunale regroupant Pompetuzat et Espanes
- \* Coût de fonctionnement de l'école élémentaire intercommunale pour l'année 2017/2018: 118 957,89 €.
- \* Coût de fonctionnement de l'école maternelle intercommunale pour l'année 2017/2018 : 209 215,47 €.

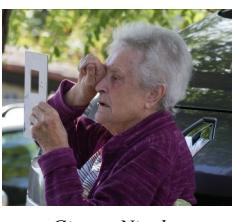
## Peintres dans la rue

Traditionnellement, la saison artistique des expositions à la chapelle St Roch débute par une exposition des artistes de Pompetuzat et un concours artistique de « Peintres dans la rue ». L'année 2018 n'a pas échappé à cette tradition, même si une exposition a précédé cette ouverture officielle, celle de l'Atelier du CNES comprenant plusieurs artistes Pompetuziennes.



Laurent Guilbaud

Sous un soleil radieux, elles et ils ont été une dizaine de peintres à se prêter au jeu de la création d'une œuvre sur un thème en rapport avec les paysages communaux, en une journée et sous le regard des passants. Du plus jeune à la plus ancienne, ils ont tous produit des œuvres de grande qualité.



Ginette Nicolas

Le prix « jeune » a été remporté par Laurent Guilbaud et le prix « adulte » par Marylène Hernandez-Vic qui a réalisé une vue du château de Pompetuzat sur un collage.



Marylène Hernandez-Vic et son œuvre



## Les expositions automnales

La saison automnale a été très riche avec beaucoup d'expositions de grande qualité. Amateurs et professionnels se sont succédés dans la chapelle St Roch. Les organisateurs de ces expositions, Christiane Loubies et Bernard Six ont aussi présenté leurs œuvres. Après une trêve hivernale, les expositions reprendront à partir du mois de Février 2019.



## ANNULATION DU MARCHÉ DE NOËL

Les travaux de construction de la future maison des associations engendrent de nombreuses perturbations de circulation piétonnière et des restrictions d'utilisation de la salle des fêtes et de la salle Garoche. De ce fait la municipalité a été contrainte, pour des raisons de sécurité, d'annuler différentes manifestations habituelles et principalement le Marché de Noël.

## Décoration de fin d'année

Pompetuzat a commencé à revêtir son manteau lumineux de fin d'année. Ces illuminations appréciées de tous et donnant une atmosphère joyeuse en cette fin d'année chahutée ne doivent pas impacter le budget énergétique communal. La plupart des ampoules des décorations ont été remplacées par des diodes électroluminescentes.

Ces modifications ont été réalisées par les employés communaux.



## Infos Sicoval



### Lutte collective contre les nuisibles



### Halte aux chenilles processionnaires !

**A partir de mi-novembre  
pensez à retirer les nids de chenille**



Attention bien se protéger pour éviter tout problème d'urtication

Les nids coupés sont ensuite jetés

En supprimant les nids des pins à l'automne vous évitez les processions de chenilles urticantes au printemps et régulez leur population



# Extraits des délibérations du Conseil

Toutes les délibérations ne sont pas reprises dans ce compte-rendu succinct. Elles sont consultables dans l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, document complet disponible en Mairie et sur le site de la commune.

## Extrait des délibérations du conseil du 1 octobre 2018

Suite à une visite du service de la médecine préventive du travail et au constat de chaleur excessive dans les locaux de l'office de réchauffage des plats ainsi que dans la laverie pendant les périodes de fortes chaleurs, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité, après délibération, de la mise en place d'un extracteur de chaleur. Les débats ont principalement porté sur l'analyse de toutes les solutions potentielles afin de choisir la plus appropriée et celle règlementairement réalisable.

A la requête de l'Ecole élémentaire, pour un séjour découverte à la Ferme pédagogique de Paillac (Lavelanet de Comminges) au mois d'Avril, le Conseil Municipal a accordé à l'unanimité une subvention de 1828 €.

## Extrait des délibérations du conseil du 12 novembre 2018

Soutien du Conseil Municipal au département : lecture d'une motion par Madame le Maire et adoptée à la majorité par le conseil municipal. *Nous avons récemment appris par voie de presse la volonté présidentielle de réfléchir à la transposition du « modèle lyonnais » en Haute-Garonne. Une telle décision, si elle devait voir le jour, entraînerait un transfert des compétences du Conseil Départemental vers Toulouse Métropole sur le territoire de cette dernière. La suppression de l'institution départementale sur le périmètre métropolitain laisserait subsister un département résiduel, un département amputé d'une partie de ses ressources, de ses moyens et de sa capacité d'action en matière de solidarités humaine et territoriale.*

*Cette situation est inenvisageable tant le Conseil Départemental joue un rôle essentiel par son soutien aux services publics de proximité, par l'offre d'ingénierie publique qu'il déploie en proximité des territoires et, plus largement, par l'ensemble des dispositifs et des projets qu'il met en place pour accompagner tous les territoires haut-garonnais selon leurs spécificités et leurs besoins.*

*Dans notre seule commune, le Département a accompagné de nombreux projets essentiels au confort de vie des administrés tels que la construction du groupe scolaire, des ateliers municipaux, des locaux associatifs, de la Mairie, des équipements scolaires....*

*Nous savons que le Département agit au quotidien, dans un souci de dialogue et d'écoute constants, en faveur du développement équilibré de nos territoires. Nous savons aussi que son action auprès de nos concitoyens, que ce soit dans l'accompagnement social ou en faveur des collégiens pour ne citer que ces exemples, trouve une traduction identique dans les petites communes rurales comme dans la métropole toulousaine.*

*En Haute-Garonne, l'action du département est donc fondamentale pour assurer l'égalité des chances des citoyens sur l'ensemble des territoires urbains, péri-urbains, ruraux et de montagne. Nous sommes convaincus que ces territoires, dont la diversité forge l'identité et la richesse, ont un avenir commun qui doit s'écrire dans la complémentarité, la solidarité et le partage. Le transfert des compétences du Conseil Départemental vers Toulouse Métropole viendrait mettre en péril l'équilibre déjà fragile entre tous ces bassins de vie haut-garonnais.*

*Par ailleurs, dans un contexte insécurisant de baisse des dotations de l'Etat, de réforme de la fiscalité locale avec la suppression de la taxe d'habitation, de complexification des normes et des règlements, notre souhait est de pouvoir agir au sein d'une organisation territoriale enfin stabilisée ; de ce point de vue, la remise en cause du Département serait pour nous un nouveau facteur d'incertitudes. Fort de notre attachement aux services départementaux, à l'action de ses agents et aux politiques publiques initiées en faveur du développement des territoires, je vous propose de manifester, dans l'intérêt de notre commune et de nos concitoyens, notre opposition à une décision visant à transposer « le modèle lyonnais » en Haute-Garonne en votant notre soutien à un Conseil Départemental fort, continuant d'agir dans son périmètre géographique actuel, et soucieux de l'avenir de tous les territoires.*

## Un projet de RER pour Toulouse et sa région

L'association « Rallumons l'Etoile ! » est une association apolitique née de la rencontre de citoyens inquiets de l'engorgement de plus en plus important chaque année de la métropole toulousaine et des difficultés croissantes pour se déplacer. Ils ont fait le constat de la valeur de l'étoile ferroviaire existante et de ses possibilités qu'ils explorent depuis deux ans. L'une de leurs actions consiste à proposer la mise en service d'une ligne RER CASTELNAU-BAZIEGE, passant par plusieurs gares intermédiaires situées en périphérie toulousaine et en centre ville. Cette ligne a été testée par un grand nombre d'élus de l'intercommunalité du Sicoval. D'autres actions seront menées dans le courant de l'année 2019. La municipalité, soucieuse de la complexité croissante des transports dans notre région soutient cette initiative. Renseignements sur le site de l'association : [www.rallumonsletoile.fr](http://www.rallumonsletoile.fr)



## Réforme de l'élaboration des listes électorales

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales sont réformées. Le Répertoire Electoral Unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE sur la base d'informations transmises par la commune, met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.

La réforme prévoit la possibilité de s'inscrire sur les listes jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent un scrutin, soit 30 jours ouvrés avant le vote.

Concernant les élections Européennes qui auront lieu le 26 mai 2019 et à titre transitoire pour l'année 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

**Il n'y aura pas de permanence en Mairie pour l'inscription sur les listes électorales le lundi 31 décembre 2018.**

## Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes seront déposées en mairie, comme aujourd'hui, personnellement ou par un mandataire, par courrier-postal au moyen d'un formulaire prévu à cet effet, ou encore par télé procédure agréée par le ministère de l'Intérieur.

Les jeunes âgés de moins de 26 ans pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.

Les personnes non domiciliées dans la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années consécutives (contre 5 années actuellement) au rôle des contributions directes communales. Cette disposition s'applique également aux gérants ou associés majoritaires ou uniques d'une société figurant au rôle.

Les Français domiciliés à l'étranger devront s'inscrire soit sur les listes consulaires à l'étranger soit sur les listes de leur commune de rattachement.

D'autre part, l'inscription des personnes ayant acquis la nationalité française et des jeunes qui atteignent leur majorité sera effectuée d'office par l'INSEE à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La commune sera informée par le REU et devra vérifier puis valider ou invalider la proposition de l'INSEE.

# Échos des évènements

## Les Dékalogues des Dékalés

Deux représentations n'auront pas permis à tous les spectateurs d'assister au dernier des spectacles des DéKalés : « DéKalogues ». Cette pièce évoque l'histoire d'une troupe de théâtre amateur qui cherche à monter, avec beaucoup de difficultés, un spectacle de fin d'année. Lors de la répétition générale, le metteur en scène, mécontent de ses acteurs décide de proposer des monologues ou des scènettes.



Sur des textes et une mise en scène de Samuel Caprini de la Cie Gladys Torsion, les pensionnaires des Dékalés, ont pris un plaisir non dissimulé à jouer l'autodérision. Ils sont arrivés à plonger les spectateurs dans leur univers assez loufoque, mêlant l'humour et la dramaturgie. Qui

était qui ? Quelle était la compagnie sur scène, la troupe amateur de la pièce ou celle des Dékalés ?

Un spectacle vraiment plaisant et de très haute facture.

Présentée au mois de novembre aux Eclusiales de Castanet, la pièce a connu un vif succès et a remporté deux prix à ce concours de théâtre amateur : Le prix du travail théâtral de troupe et l'Eclusiale d'Argent, le second prix de cette compétition.

Fort de ce succès, la pièce sera présentée le 15 décembre à Vieille Toulouse et le 11 février 2019 au Ciné 113 à Castanet-tolosan. Une occasion pour le public de découvrir ou redécouvrir la pièce et la troupe de DéKalés.



## Le marathon du bridge

A l'automne, les clubs de bridge des foyers ruraux d'Auzeville et Pompertuzat ont organisé un marathon du bridge dans la salle des fêtes Félix Verdun. Ce marathon de 42 donnes a rassemblé des joueurs venus d'Auzeville, Castanet-Tolosan, Ramonville, Toulouse, Carcassonne et Pompertuzat.

Le matin, 14 donnes ont été jouées par 16 paires, tandis que 4 paires de débutants disputaient de leur côté un tournoi amical. Fidèle à l'esprit associatif et au principe du marathon, le repas, autour d'un buffet préparé par les membres des deux clubs, a été pris sur place. L'après-midi, 28 donnes ont été jouées par 15 paires. Le tournoi de l'après-midi était consacré à la mémoire de Christophe Perl, l'un des fondateurs de la section Bridge du Foyer Rural. Les deux trophées Christophe Perl, remis en jeu chaque année depuis 2012, ont été transmis à D. Blau et G. Forgues qui obtenaient le meilleur score de l'après-midi, tandis que M.C. Donzeau et A. Bascoul gagnaient le second en ayant obtenu le score le plus proche de la moyenne. La journée très conviviale se terminait après plus de 12 heures de réflexion.



## ON RECHERCHE !

La municipalité, en association avec le comité des fêtes, le Foyer Rural, l'Alae, etc.. recherche, des groupes musicaux Pompertuziens désirant se produire à l'occasion de la Fête de la Musique programmée le samedi 22 juin 2019. Toutes les formes musicales seront les bienvenues. Scène et sonorisation seront fournis. Inscriptions ouvertes. Dépôt des demandes en Mairie.

## Le challenge du souvenir et de la paix se prépare

Au cours d'une soirée conviviale et amicale, Serge Pauly, entouré de son conseil d'administration, avait réuni la plupart des participants à l'organisation du challenge du souvenir et de la paix. Sponsors, bénévoles, agents communaux et membres du conseil municipal ont pu échanger leurs expériences acquises au cours des années de participation. Serge Pauly, lors de son allocution, a tenu à souligner leur dévouement, leur abnégation et leur esprit d'initiative pendant les heures intenses de course. Il a rappelé que lors la dernière édition, ils avaient dû gérer plus de 600 coureurs, un nouveau record de participation, malgré une météo capricieuse. Christine Galvani a insisté sur la dimension mémorielle liée à cet évènement, renforcée

en 2018 par la présence de militaires Français de différents régiments, de représentants de la Garde Nationale Nigérienne et de jeunes sapeurs-pompiers de Villefranche de Lauragais. « Un devoir de mémoire pour l'histoire et en hommage aux fondateurs de ce challenge ».



Lors de son assemblée générale, le bureau a confirmé que l'édition de 2019 devrait être similaire à la précédente, avec des trails de 18 km et de 10 Km, des courses pour enfants et pour la première année, une marche nordique.

## L'art floral : un art majeur

La chapelle St Roch abrite de nombreuses expositions picturales et souvent les œuvres figuratives représentent la nature florale, jouant avec la diversité des couleurs.

Il est une exposition qui reprend ce thème en ajoutant aux couleurs, les senteurs de nos jardins ou de nos sous-bois. Elle pousse le paroxysme du figuratif en accrochant des natures fleuries, véritables œuvres d'art.

Lors de cette exposition particulière, les adhérents et les adhérentes de l'atelier d'Art Floral du Foyer Rural ont confectionné et présenté plusieurs compositions artistiques mettant en œuvre la richesse des formes, des couleurs et de senteurs que peut offrir la nature quand elle est généreuse. Initialement prévue pour être un hymne à l'automne, Sylvette Laffont, la responsable de cette section du Foyer Rural, avait réorienté le thème profitant de l'été qui se prolongeait. Cet atelier est composé de 16 membres.



## L'AGEP communique

Les inscriptions sont toujours possibles à partir de janvier au tarif de 60€ pour les Pompertuziens et 80€ pour les résidents d'autres communes.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- \* par mail : [agep.pompertuzat31@gmail.com](mailto:agep.pompertuzat31@gmail.com) et consulter le site de la mairie.
- \* Par téléphone : - Claude Grolleau au 06 31 40 58 58
- \* Anne Gracia au 06 42 99 81.

## Naissances



Gabin Grondin  
Né volontairement à Pompertuzat le 16 octobre  
1<sup>er</sup> véritable Pompertuzien depuis plusieurs années

Mélody Leclercq : 18 août 2018

Oscar Valette de Barros : 23 août 2018

Lily Gayraud : 05 octobre 2018

Jade Richard : 07 octobre 2018

Gabin Grondin : 16 octobre 2018

## État civil

Mélodie Lui Chi Pioa et Pierre Yves Palin  
le 1<sup>er</sup> septembre 2018



## Décès

Juliette PEREZ épouse PIOVESAN, décédée le 25 août 2018

Dominique VIZCAÏNO, décédé le 22 octobre 2018

Albertine RAYNIER épouse VIGNAUX, décédée le 03 décembre 2018

## Le Foyer Rural communique

Hip-hop enfant-ados, danse moderne ados, orchestres jeunes et adultes, atelier chant ados et ensemble vocal, théâtre ados... Il est encore temps de s'inscrire.

Inscriptions tardives possibles tout au long de l'année suivant les activités.

Plaquette à consulter sur le site du foyer :  
<https://frpomper.wordpress.com>

## La passion des crèches

A Pompertuzat, certaines maisons peuvent révéler des trésors cachés. C'est le cas chez Chantal et Georges Contoux. Depuis plus de 10 ans, ils construisent des crèches de plus en plus imposantes. Cette année, elle est constituée de trois lieux symboliques : Bethléem, Strasbourg et Aubagne. Installée au dessus de leur canapé d'angle, elle mesure environ 3 m sur 3m.

« Nous commençons son installation au mois de novembre et nous la démontons fin janvier. La plupart des santons et des maisons ont été achetés en Provence et sont d'authentiques pièces artisanales. Nous réfléchissons déjà à celle de l'année prochaine qui sera encore plus grande ». Chantal et Georges expliquent alors comment ils vont gagner de la place dans leur entrée.

Les petits et les grands qui ont la chance de l'admirer, restent bouche bée. En effet, il faut beaucoup de temps pour découvrir toutes les subtilités et les détails qui émaillent les trois scènes.



Chantal et Georges Contoux devant l'édition 2018

Sophie Héry et Jean Paul Sauvy  
le 1<sup>er</sup> septembre 2018



Déborah Schembre et Caroline Périès  
le 29 septembre 2018



# Informations pratiques

## Janvier

26 janvier au 3 février : Exposition peintures Chapelle Saint Roch  
Contact : six.louisbernard@free.fr

19 : Repas des ainés  
Inscriptions auprès de la mairie

26 : Concert de musique  
Eglise de Pompertuzat à 17 h  
Contact : contact@foyer-rural-pompertuzat.fr

## Février

2 : Soirée dansante  
Salle Félix Verdun à 19 h 30  
Contact : danse@foyer-rural-pompertuzat.fr

9 : Loto du Comité des fêtes  
Salle Félix Verdun à 20 h 30  
Contact : C. Joigneaux : 06 24 28 31 58

25-26-27 : Stages d'arts plastiques  
Au foyer rural de 10h-12h et de 14h-16h  
Contact : contact@foyer-rural-pompertuzat.fr

## Mars

4 : stage de salsa de 20h à 22h à la salle de la Magnanerie.

## Mairie de Pompertuzat

Lundi : 8h30 -18h  
Mardi : 8h30 - 12h/13h -18h  
Jeudi : 8h30 - 13h  
Vendredi : 8h30 - 16h30  
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.  
Permanence quotidienne des élus, rendez-vous conseillé pour une meilleure prise en compte des demandes : Tél : 05 34 66 62 10  
www.pompertuzat.fr ou mairie.pompertuzat@wanadoo.fr



## Collectes de déchets

Dates de 2019 non connues à date de parution  
Informations : [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr)

## Permanence d'Emilienne Poumirol

**Emilienne.poumirol@elus.cd31.fr 05 34 33 32 70 ou 05 34 33 32 79**

Tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie d'Escalquens. Vendredi tous les 15 jours de 14h00 à 17h00 au sein de la mairie de Montgiscard. Les 1er vendredis du mois de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie de Ste Foy d'Aigrefeuille



## Pharmacies de Garde

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez composer le 118 918 ou vous rendre sur le site [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

## Commission communication :

Adresse : [com.pompertuzat@gmail.com](mailto:com.pompertuzat@gmail.com)  
Site internet mairie : [www.pompertuzat.fr](http://www.pompertuzat.fr)

## Député Sébastien Nadot

[www.sebastiennadot.fr](http://www.sebastiennadot.fr) Contact Anne-Claire Loup : 07 67 75 49 95

## Numéros pratiques

Gendarmerie Nationale de Montgiscard 17 ou 05 34 66 70 40  
Samu 15 POMPIERS 18 CHU Rangueil 05 61 32 25 33  
Centre anti-poison 05 61 77 74 47 Purpan 05 61 77 22 33  
Service départemental de l'eau et assainissement 05 61 17 30 30  
EDF Urgence électricité 0 810 131 133  
Sicoval Service relation aux usagers 0 805 400 605



Pompertuzat Magazine: 09-10-11-12 /2018

Directeur de la publication :

Christine Galvani

Dépôt Légal : A parution

Comité de rédaction :

S. Aubert, M. Legourd, J.P. Deodato

Crédit articles et photos : S. Aubert, E. Galvani  
imprimé à 935 exemplaires  
sur papier PEFC